



**DECLARATION DE PERFORMANCE  
EXTRA-FINANCIERE  
EXERCICE CLOS LE 31.12.2019**

(ETABLIE CONFORMEMENT A L'ARTICLE L225-102-1 DU CODE DE COMMERCE  
ET EXTRAITE DU RAPPORT DE GESTION DE LA SOCIETE GROUPE ADEO)

Les informations reprises dans la déclaration de performance extra-financière seront présentées comme suit.

1. Le modèle d'affaires
2. Présentation de la méthodologie
  - a) Les parties prenantes et la matérialité
  - b) Les risques extra-financiers
  - c) Gouvernance et animation de la RSE (Responsabilité Sociale/Sociétale des Entreprises)
3. Collaborateurs
  - a) Santé et sécurité des personnes
  - b) Engagement et bien-être
  - c) Développement des collaborateurs
  - d) Egalité et diversité
4. Produits
  - a) Achats responsables
  - b) Consommation responsable
5. Empreinte environnementale
  - a) Empreinte carbone et changement climatique
  - b) Economie circulaire

## 1. LE MODELE D'AFFAIRES

ADEO, 1<sup>er</sup> leader européen et 3<sup>ème</sup> mondial sur le marché du bricolage (source Deloitte- Global Powers of Retailing 2020) est un groupe d'entreprises avec des valeurs partagées, présent commercialement dans 16 pays du monde (Europe, Afrique, Asie et Amérique du sud) avec 850 points de vente et réalisant en 2019 un chiffre d'affaires annuel consolidé de 21.847.259 k€ HT IFRS.



Sur le marché de l'amélioration de l'habitat, ADEO adresse 3 marchés complémentaires :

- Les habitants ayant des projets habitat,
- Les habitants passionnés de cuisine ou de décoration,
- Les professionnels de l'habitat.

avec une singularité « HUMAIN AU CŒUR » traduite dans sa proposition de valeur :

- une relation « human to human » exceptionnelle, personnalisée, bienveillante et proche,
- une offre ultra-accessible et co-construite, par et pour les habitants et les professionnels de l'habitat,
- des services spécifiques issus de ses écosystèmes.

Pour aller vers le plus grand nombre, ADEO construit une plateforme où chacun peut grandir en termes de savoir-faire, de savoir-être, de nouvelles compétences et agir en leader plateforme, en lien avec son écosystème. ADEO, c'est 124.103 leaders qui construisent la plateforme mondiale de l'habitat dans une logique d'utilité réciproque avec les écosystèmes.

Par « plateforme » nous entendons « être ouvert et connecté, fonctionner en réseau et à géométrie variable en fonction de l'utilité, dans le but de proposer plus de solutions à plus de clients, de façon plus rapide (time-to-market) en consommant moins de ressources (efficacité globale).

Nous sommes convaincus qu'une entreprise utile est une entreprise qui surperforme car elle correspond aux attentes/besoins de ses collaborateurs, des habitants, de ses partenaires, du monde.

## 2. PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE

Conformément aux dispositions de l'article L225-102-1 du code de commerce, la présente déclaration a vocation à présenter la façon dont la Société et l'ensemble de ses filiales (pour rappel ci-après repris sous le terme « groupe ADEO » ou « ADEO ») prennent en compte les conséquences sociales, environnementales et sociétales de leur activité.

La méthodologie suivie pour la construction de la présente déclaration a consisté à analyser la matérialité des enjeux environnementaux, sociaux ou sociétaux :

- a) en établissant une cartographie des parties prenantes laquelle a permis d'identifier 13 enjeux environnementaux, sociaux ou sociétaux ;
- b) en établissant une cartographie des risques lesquels ont été classifiés selon i) le niveau de maîtrise du risque et ii) de leur importance eu égard à la performance économique du Groupe, tout en prenant en compte la probabilité d'occurrence des risques et opportunités liés à chaque enjeu, la quantification économique de la gravité des impacts et le niveau d'impact sur la performance à long terme. Il convient à cet égard de préciser que la cartographie est établie sur la base de « risques nets » et non de « risques bruts » (les « risques nets » prennent en compte les moyens mis en œuvre pour prévenir le risque) ;
- c) en confrontant la cartographie des risques aux enjeux identifiés.

Par ailleurs, les risques et enjeux identifiés ont également été croisés avec la liste des informations devant être présentées dans la déclaration et mentionnées à l'alinéa 2 du paragraphe III de l'article L225-101-2 du code de commerce. Conformément auxdites dispositions, l'exclusion de ces informations de la présente déclaration sera dûment justifiée le cas échéant.

**La présente déclaration de performance extra-financière ne constitue donc pas une présentation exhaustive de la démarche RSE (Responsabilité Sociale/ Sociétale des Entreprises) de la société GROUPE ADEO et de ses filiales mais présente les risques prioritaires et/ou importants auxquelles elles font face (NB : les risques ne sont pas présentés ci-dessous de manière hiérarchisée).**

Enfin, il convient de rappeler que les données présentées ci-après sont des données consolidées.

Le périmètre de reporting RSE prend ainsi en compte l'ensemble des sociétés consolidées dans les états financiers représentant plus de 2% de chiffre d'affaires hors taxe (CAHT) du groupe au 31 décembre 2018, soit les enseignes LEROY MERLIN BRÉSIL, LEROY MERLIN ESPAGNE, LEROY MERLIN FRANCE, LEROY MERLIN ITALIE, LEROY MERLIN POLOGNE, LEROY MERLIN RUSSIE, BRICOCENTER ITALIE, BRICOMAN FRANCE, BRICOMAN ITALIE, ZODIO FRANCE et BRICOMART ESPAGNE, l'ensemble de ces enseignes représentant 92% du CA HT IFRS consolidé 2018.

### a) Les parties prenantes et la matérialité

En 2018, ADEO a mis à jour son analyse de matérialité (la « matérialité » s'entend par ce qui peut avoir un impact significatif sur une entreprise, ses activités et sa capacité à créer de la valeur financière et extra-financière pour elle-même et ses parties prenantes).

Les travaux se sont appuyés sur la cartographie des parties prenantes d'ADEO pour sélectionner l'ensemble des personnes interrogées, externes et internes au groupe.

Au total ce sont 70 personnes qui ont été questionnées sur un périmètre couvrant les principaux pays d'implantation (France, Espagne, Italie, Pologne, Brésil, Russie, Bureaux d'Achats en Asie).

La cartographie classe les parties prenantes d'ADEO selon deux axes : l'influence que ces dernières peuvent avoir sur les activités d'ADEO et sa pérennité et l'impact que les activités d'ADEO peuvent avoir sur elles (et qui détermine également le degré de responsabilité vis-à-vis de celles-ci).

La consultation a consisté en la cotation des enjeux RSE d'ADEO : les parties prenantes ont donné leur perception de l'importance d'enjeux clés pré-identifiés ainsi que du niveau de maturité d'ADEO vis-à-vis de ces enjeux, selon des critères quantitatifs.

Il leur a été également demandé de justifier leurs cotations par des commentaires qualitatifs et d'identifier tout autre enjeu important et pertinent pouvant avoir un impact sur la performance RSE d'ADEO.

ADEO considère le regard critique de ses parties prenantes comme une condition essentielle à la progression de sa mission d'utilité aux habitants du monde.

L'identification des enjeux RSE se base notamment sur les orientations stratégiques d'ADEO à horizon 2025. Une mise à jour a été opérée en fonction d'un benchmark des standards existants (notamment AA1000 Accountability principles 2018 et ISO 26000), des nouvelles dispositions légales relatives à la déclaration de performance extra-financière, des objectifs de développement durable de l'ONU ainsi que d'un benchmark des problématiques RSE des acteurs du secteur.

13 enjeux se répartissant en 5 axes ont ainsi été identifiés :

- Les collaborateurs ;
- Les produits ;
- L'empreinte environnementale ;
- Les communautés ;
- La gouvernance responsable.

Par ailleurs, notons que certaines entreprises ont aussi réalisé une analyse de matérialité pour leurs entreprises en 2019.

Enfin, ce travail d'écoute de nos parties prenantes s'est poursuivi en 2019 avec le lancement de la démarche « WE MAKE IT POSITIVE ». (Plus d'informations dans la partie « c) Gouvernance et animation de la RSE » ci-après).

## b) Les risques extra-financiers :

A partir de l'analyse de matérialité réalisée par la direction « coordination des politiques Développement Responsable », 13 enjeux et macro-risques ont été qualifiés. Avec les apports de la direction qualité RSE des achats marchands, la direction Risques Compliance et Assurances a établi une cartographie au niveau d'ADEO en prenant en compte le niveau d'enjeu pour le Groupe et le niveau de maîtrise actuel. Cette cartographie présente les risques nets au regard des différents plans d'actions déjà menés ou en cours. Elle a fait l'objet d'une validation par le directeur de la direction Risques Compliance et Assurances et sera mise à jour annuellement.

Les résultats de cet exercice de cartographie des risques extra-financiers menés en 2019 font émerger les 3 risques majeurs présentés ci-dessous. Ces derniers feront l'objet d'une attention plus grande en 2020 :

Sur le périmètre des entreprises ADEO :

- Santé et sécurité des personnes

ADEO emploie près de 124.103 collaborateurs dans le monde, et accueille plusieurs centaines de millions de clients dans ses magasins. Préserver la sécurité des collaborateurs et des clients est donc un enjeu majeur pour éviter la survenance d'accidents ainsi que de maladies professionnelles et TMS (Troubles musculosquelettiques). ADEO souhaite donc encadrer sa communauté avec des référentiels devant permettre d'assurer la sécurité physique de tous.

Sur le périmètre des achats marchands, reprenant les macro-risques traitant des droits humains et libertés fondamentales, santé et sécurité des personnes ainsi que l'environnement :

- Achats responsables

ADEO doit veiller à livrer des produits à même d'assurer la sécurité de ses clients. Par ailleurs, il est essentiel que l'ensemble des intervenants dans la conception et la fabrication des produits respectent les critères sociaux définis par ADEO afin que cette activité de production ne mette pas en risque les personnes travaillant dans les usines.

- Consommation responsable

Préserver la planète en délivrant des produits respectueux de l'environnement et durable est essentiel pour ADEO, de même que minorer l'impact environnemental de ses activités. Ainsi, il est essentiel que l'ensemble des intervenants dans la conception et la fabrication des produits respectent les critères environnementaux définis par ADEO afin de réduire notre empreinte environnementale.

Les plans d'actions en cours sur les autres enjeux de criticité moindre continueront d'être menés.

### c) Gouvernance et animation de la RSE

La mission de la direction « coordination des politiques Développement Responsable ADEO », en collaboration avec les filiales, consiste :

- d'une part, à animer des projets transverses au service des ambitions du groupe ADEO en privilégiant ceux qui présentent des enjeux économiques, environnementaux et sociaux importants pour les entreprises d'ADEO et ses parties prenantes ;
- d'autre part, à veiller au respect et à la mise en œuvre des politiques RSE dans les entreprises d'ADEO.

Notons également, la nomination en septembre 2019 d'une personne en charge d'animer la RSE avec les communautés digitales d'ADEO. Dans un premier temps, cette mission se concentrera sur les actions à mener pour réduire l'empreinte carbone de nos activités digitales.

Au niveau du Groupe, la RSE est également animée par la direction « Qualité-RSE » du département PASQ (Produit Achats Supply Chain Qualité) de la société ADEO SERVICES qui met notamment en place des actions permettant d'offrir aux clients des produits responsables et de qualité.

Depuis 2017, un Comité Stratégique RSE se réunit deux fois par an. Un point d'étape sur les sujets majeurs (sécurité, carbone, achats responsables, inclusive business) y est présenté.

En complément de l'action de la direction de la « coordination des politiques Développement Responsable », les principales filiales d'ADEO ont mis en place une organisation adaptée à leur niveau de maturité en matière de RSE et à leur contexte local. En octobre 2019, la majorité de nos représentants RSE d'entreprises se sont réunis à Varsovie pour y consacrer un temps de partage annuel de nos avancées RSE.

Enfin, en mars 2019, les dirigeants ont lancé une démarche globale pour faire de la RSE une ambition forte pour toutes nos entreprises. Cette démarche s'appelle : WE MAKE IT POSITIVE.

L'ensemble des dirigeants des entreprises ainsi qu'un collectif de collaborateurs travaillent à l'écriture d'une feuille de route inspirée des remontées exprimées par nos parties prenantes.

Une première étape d'identification des réalisations RSE de nos entreprises a été menée. Près de 400 actions concrètes environnementales et/ou sociales ont été identifiées dans une quinzaine de nos entreprises. Dans le même temps, environ 940 parties prenantes ont été interviewées dans le monde sur la base d'une question simple : *"qu'est-ce que mon entreprise devrait faire pour être plus utile aux Hommes, à la société, à la planète ?"* et près de 600 collaborateurs ont répondu à la même question. L'ensemble des verbatims a été analysé pour nourrir la réflexion à la base de la construction de la stratégie RSE d'ADEO.

Enfin, ADEO a signé en 2019 le Pacte mondial des Nations unies (Global Compact) afin d'exprimer sa volonté d'intégrer les principes relatifs au respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption dans sa stratégie, sa culture, ses opérations quotidiennes et de les faire progresser dans sa zone d'influence.

En complément des informations figurant dans ce paragraphe, nous vous invitons à prendre connaissance de la table de correspondance associée figurant en annexe à la fin du présent rapport.

### 3. COLLABORATEURS

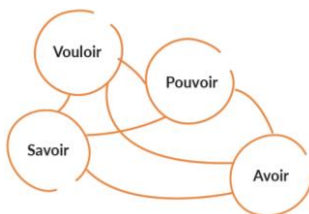
Dans un contexte de révolution digitale, et face au défi de réinventer notre utilité vis-à-vis des habitants, le challenge est de continuer à faire évoluer notre modèle humain afin de soutenir notre transformation vers l'entreprise plateforme. La réussite de notre stratégie implique d'apporter de nouveaux ingrédients à notre modèle humain historique pour construire un ensemble cohérent avec nos racines et nos défis futurs.

Les politiques Ressources Humaines de nos entreprises - qui sous-tendent la singularité de l'expérience collaborateur- sont détaillées dans plusieurs documents de sens et de référence, qui décrivent nos grands principes d'action dans les différentes entreprises :

(1) Le document « Plan Ressources Humaines à 3 ans » structure les ambitions sur le plan humain et décrit les initiatives globales à mener sur 3 ans assorti des indicateurs de mesure de la performance associés. Ce plan Ressources Humaines a fait l'objet d'une présentation détaillée en décembre 2018 et a été déployé en 2019. Chaque année, le bilan des initiatives engagées est réalisé et le plan Ressources Humaines actualisé. Ce plan est aussi diffusé à la majorité de nos entreprises et animé auprès des Directions Ressources Humaines.

(2) Le document intitulé « les repères historiques de la dimension humaine d'ADEO », décrit nos fondamentaux et nos racines, qui ont fait nos succès sur les plans humains et managériaux, à savoir nos valeurs, notre style de management, l'autonomie des entreprises, les démarches remontantes dont « Vision », et notre philosophie du partage qui repose sur 4 piliers :

**Partage du Vouloir**, en correspondance avec nos valeurs et la volonté de progresser individuellement et collectivement



**Partage du Savoir**, par la formation, l'information, l'accompagnement, le développement, l'épanouissement individuel et la concrétisation des possibilités d'évolution professionnelle

**Partage du Pouvoir**, pour développer l'autonomie, la responsabilité et l'initiative au plus proche du client

**Partage de l'Avoir**, par le partage de la richesse créée, en lien avec les résultats économiques et les progrès de chaque magasin et chaque entreprise et du Groupe.

(3) Le document intitulé « modèle de leadership ADEO » structuré autour de 4 caractéristiques essentielles (Authenticité, Ouverture, Interdépendance, Impact) et dont l'objectif est de faire émerger de la valeur et de la performance en révélant le leader qui sommeille en chacun, et de contribuer à rendre l'équipe plus puissante et plus efficiente dans son mode de fonctionnement.

(4) Le document intitulé « le développement de nos Hauts Potentiels et de nos Dirigeants Potentiels » qui a pour objectif de faciliter le développement de nos futurs dirigeants.

(5) Le document de référence pour l'ensemble des entreprises d'ADEO, intitulé « Finalités et cadre de référence des rémunérations dans les entreprises d'ADEO », qui donne du sens à l'évolution des progrès sur ces sujets, afin de générer l'équité, la reconnaissance de la compétence, de la performance et de l'engagement, tout ceci en privilégiant l'adaptation aux marchés locaux.

Enfin, les entreprises d'ADEO ont à cœur de respecter les droits fondamentaux au travail que sont la liberté d'association et la négociation collective dans les pays où ils existent.

Les 4 sous parties suivantes du volet « collaborateurs » en lien avec l'analyse de matérialité présentent de manière plus détaillée les initiatives dans les domaines :

- Santé et Sécurité des personnes
- Engagement et Bien-être
- Développement des collaborateurs
- Egalité et Diversité

#### a) Santé et Sécurité des personnes

La volonté d'ADEO en tant qu'employeur responsable en forte croissance est de créer un cadre de travail protecteur mais également en tant qu'enseigne accueillant du public, de veiller à la sécurité de toute personne présente en ses locaux. C'est pourquoi la santé et la sécurité des collaborateurs en magasins et entrepôts, mais aussi dans les services internes, sont une préoccupation constante pour toutes les entreprises d'ADEO. Nous avons pour ambition de lier la performance au développement de pratiques qui assurent un environnement de travail sûr et sain. Cette ambition se traduit tant dans nos investissements que dans les programmes mis en place pour la formation des collaborateurs. Une telle politique implique de la même manière une préservation de la sécurité de nos clients.

L'ambition dans le domaine est de réduire de 50% le nombre de collaborateurs exposés aux troubles musculosquelettiques et de réduire de 50% le nombre d'accidents de travail de nos collaborateurs d'ici 2020. Plusieurs entreprises du groupe ont collaboré à la co-construction d'une politique de prévention au service de cette ambition commune.

<i>Indicateur</i>	<i>Unité</i>	Groupe ADEO 2019	Groupe ADEO 2018	%
Taux de fréquence des accidents du travail	nb accidents x 10 <sup>6</sup> / h travaillées	17,2	20,9	-18%
Taux de gravité des accidents du travail	nb accidents x 10 <sup>3</sup> / h travaillées	0,69	0,75	-7%

Parmi toutes les actions mises en place en 2019, citons :

- LEROY MERLIN Espagne dont la certification pour la norme OHSAS 18001 (Occupational Health and Safety Assessment Series) a été renouvelée en 2019.
- LEROY MERLIN Brésil a mis en place le « Health and Safety Prevention Guide », qui définit les conditions minimales de sécurité pour les employés et partenaires des magasins, entrepôts et services internes.
- LEROY MERLIN Pologne a organisé un concours national récompensant le magasin qui a enregistré le plus grand nombre de jours sans accident.
- Chez BRICOMAN France, les visites de sécurité destinées à détecter les situations et actes dangereux se ritualisent.
- BRICOMAN Italie a renouvelé sa brochure d'information sécurité/santé.
- LEROY MERLIN Russie a réitéré en 2019 les "journées de la santé" animées par des médecins. Des conférences sur différentes thématiques liées la santé sont organisées dans l'entreprise.

Enfin nous portons également un soin à l'engagement en matière de sécurité, à travers la signature d'accords collectifs. Citons pour 2019 un accord relatif au travail de nuit dans les entrepôts signé en novembre 2019 chez LEROY MERLIN France.



## **Focus sur le projet Safety First**

ADEO a choisi d'aller plus loin en matière de Sécurité avec le lancement du programme Safety First ayant pour objectif de mettre en place des actions pérennes de prévention permettant de réduire durablement le taux de fréquence des accidents du travail et leur gravité, l'exposition de nos collaborateurs aux troubles musculosquelettiques et également la protection de toute personne présente en nos locaux.

L'une des actions majeures dans ce domaine en 2019 a été la rédaction et la diffusion du « référentiel sécurité des personnes ». Ce référentiel sécurité des personnes a été co-construit au sein d'un groupe de travail constitué de collaborateurs de différentes missions et entreprises d'Adeo. Il s'applique à toutes les entreprises ADEO et concerne tant les clients que les collaborateurs ainsi que toute personne venant travailler sur nos sites, que ce soit en magasin, en entrepôt, dans les bureaux ou en intervention chez des clients. Ce référentiel doit également être en application dans les entrepôts prestés pour ADEO. Les dispositions minimales qui y sont contenues doivent être intégrées dans la documentation de chaque entreprise. C'est le socle co-construit pour fonder l'ensemble du dispositif sécurité. Par ailleurs, chaque dirigeant d'entreprise a identifié un leader safety et s'assure de la capacité et des moyens accordés à la bonne mise en oeuvre du référentiel.

Parmi les autres actions mises en place en 2019 dans ce domaine, citons :

- Le pilotage mensuel de la performance de la sécurité par entreprise qui permet de suivre notre indicateur clé, le taux de fréquence des accidents du travail de nos collaborateurs,
- La création d'une communauté de partage des accidents,
- L'animation de la communauté des leaders safety concourant à la baisse des accidents du travail et des troubles musculosquelettiques,
- La création d'un label interne de satisfaction « Safe place to work ». Chaque année, il met en lumière les magasins et entrepôts qui ont 0 accident depuis 1 an, 2 ans ou avec plus de 1000 jours sans accident. Ce partage des fiertés et des solutions sous-jacentes est corrélé à la journée mondiale de la sécurité qui a lieu le 28 avril de chaque année.

## **b) Engagement et bien-être**

Le contexte des relations de travail et de la relation Employé/Employeur évolue du fait de la révolution digitale. Aujourd'hui, les collaborateurs attendent de pouvoir s'engager par rapport à un projet de sens et de plus grande ampleur d'une part, et d'autre part de bénéficier d'expériences plus personnalisées, plus rythmées et variées. Ce double challenge nous amène à faire évoluer notre contrat social afin de devenir un employeur de choix à l'ère du digital et de savoir maintenir autrement notre promesse de développement du talent de chacun, afin de garantir le bien-être des collaborateurs et un haut niveau d'engagement. C'est la raison pour laquelle, nous prenons soin de mesurer la satisfaction des collaborateurs pour vérifier la pertinence de nos politiques Ressources Humaines à travers plusieurs actions :

- Le suivi de l'évolution des embauches et des licenciements, ainsi que le taux de rotation des équipes,
- Les dispositifs d'écoute des collaborateurs dont l'Employee eXperience Index (EXI)

<u>Indicateur</u>	<u>Unité</u>	Groupe ADEO		%
		2019	2018	
<b>Effectif au 31 décembre</b>	Nb	<b>110 868</b>	<b>102 563</b>	
<b>Répartition par tranche d'âge:</b>				
- moins de 25 ans	Nb	14 316	12 678	12%
- de 25 ans à 34 ans inclus	Nb	39 787	38 548	38%
- de 35 ans à 44 ans inclus	Nb	33 586	31 283	31%
- de 45 ans à 54 ans inclus	Nb	18 457	16 174	16%
- de 55 ans et plus.	Nb	4 722	3 880	4%
<b>Répartition par sexe:</b>				
- Hommes	Nb	62 291	56 705	55%
- Femmes	Nb	48 577	45 858	45%
<b>Répartition par zone géographique:</b>				
- France:	Nb	27 730	26 610	26%
dt Leroy Merlin France:	Nb	24 848	23 636	
dt Bricoman France:	Nb	1 973	2 019	
dt Zodio France	Nb	909	955	
- Russie:	Nb	32 345	30 383	30%
dt Leroy Merlin Russie:	Nb	32 345	30 383	
- Espagne:	Nb	17 140	14 294	14%
dt Leroy Merlin Espagne:	Nb	13 820	11 480	
dt Bricomart Espagne	Nb	3 320	2 814	
- Italie	Nb	12 132	11 438	11%
dt Leroy Merlin Italie:	Nb	7 421	7 034	
dt Bricocenter Italie:	Nb	1 418	1 430	
dt Bricoman Italie:	Nb	3 293	2 974	
- Pologne:	Nb	11 721	10 604	10%
dt Leroy Merlin Pologne:	Nb	11 721	10 604	
- Brésil:	Nb	9 800	9 234	9%
dt Leroy Merlin Brésil:	Nb	9 800	9 234	
				100%

La croissance des effectifs s'explique par le développement de nos entreprises. Notamment, LEROY MERLIN Espagne (Intégration de la cinquantaine de magasins de l'enseigne AKI), LEROY MERLIN Russie a ouvert 14 magasins, LEROY MERLIN Pologne a ouvert 5 magasins et BRICOMART Espagne a ouvert 5 magasins.

<u>Indicateur</u>	<u>Unité</u>	Groupe ADEO		%
		2019	2018	
Embauches	Nb	45 979	42 743	8%
Licenciements *	Nb	3 688	3 571	3%

\* Valeur 2018 publiée initialement : 4 499 licenciements embauches

La mesure et l'écoute collaborateur sont essentielles pour faire progresser l'Expérience Collaborateur. Pour ce faire, nous avons créé l'EXI (Employee Experience Index) qui a été déployé depuis 2018 et dont l'objectif est de mesurer l'indice de satisfaction de nos collaborateurs. Nous réalisons 4 enquêtes par an pour mesurer l'évolution des collaborateurs satisfaits et très satisfaits (que nous appelons collaborateur ambassadeur).

En complément du dispositif global au niveau d'ADEO, nos entreprises poursuivent l'animation des différents dispositifs d'écoute collaborateurs en local. Citons à titre d'exemple :

- Chez LEROY MERLIN France, un dispositif d'écoute et d'accompagnement des collaborateurs dans les situations d'urgence intitulé « Clarence » a été mis en place, incluant notamment l'accès à une plateforme téléphonique et la dotation d'un fond de solidarité.
- Chez BRICOMAN France, la mise en place d'une application qui permet de récolter le feedback des collaborateurs en continu.
- Chez LEROY MERLIN Brésil, la reconnaissance de meilleure entreprise du retail par l'institut Great Place To Work.

La mesure du bien-être et de l'engagement de nos collaborateurs s'effectue aussi à travers le suivi de l'absentéisme dans nos entreprises :

<i>Indicateur</i>	<i>Unité</i>	Groupe ADEO	Groupe ADEO	%
		2019	2018	
Nombre total d'heures travaillées	h	183 455 161	159 276 099	15%
Nombre d'heures d'absence pour maladie	h	7 844 592	6 658 411	18%
Taux absentéisme pour maladie	%	4,1%	4,0%	0,1 pts

### c) Le Développement des collaborateurs :

Tout en accélérant le recrutement et le développement des talents partout dans le monde, ADEO tient à offrir à l'ensemble de ses collaborateurs, un environnement où le talent de chacun peut se révéler, grandir et s'épanouir pour s'assurer une croissance durable. Notre ambition se fonde donc sur une vision centrée sur la performance collective mais aussi la reconnaissance du talent individuel.

Un de nos impacts sociaux au cours du développement de nos entreprises a été la création d'emploi. Aujourd'hui nous souhaitons travailler davantage sur l'employabilité, ce qui nous amène à nous focaliser sur le développement des compétences, plus que sur les métiers dont un certain nombre sont amenés à se transformer du fait de l'automatisation et de la digitalisation du travail. Cela renforce la nécessité d'adapter nos pratiques d'apprentissage et de formation.

L'ambition de mettre chaque collaborateur en situation d'être acteur de son propre développement.

<i>Indicateur</i>	<i>Unité</i>	Groupe ADEO	Groupe ADEO	%
		2019	2018	
Nombre d'heures de formation	h	2 044 382	1 933 674	6%
Nombre d'heures de formation par collaborateur au cours de la période	h/collaborateur	18,4	18,9	-2%

Nous considérons la formation comme un levier de développement des collaborateurs et d'amélioration des performances économiques en lien avec la satisfaction de nos clients. Chaque entreprise accompagne ses collaborateurs, quel que soit le niveau hiérarchique, en favorisant l'acquisition de nouveaux savoir-faire. Toutes les dimensions de nos métiers y sont abordées. L'ouverture et la mise en place de plateformes de formation digitale permettent de mieux cibler les besoins, ce qui se traduit notamment par une baisse du nombre d'heures de formation par collaborateur.

Voici une liste non exhaustive des actions mises en place en 2019 dans nos entreprises dans le domaine de la formation :

- Chez LEROY MERLIN Espagne, un plan de formation spécifique est mis en place pour les magasins issus de la fusion avec l'enseigne AKI. De plus, le nouveau modèle de leadership "100.000 leaders" a été déployé aux Services Internes.
- Chez LEROY MERLIN Brésil, un focus important a été réalisé sur la formation au nouveau modèle de leadership. 14 forums digitaux (online) ont été réalisés dans le but de toucher le plus grand nombre de collaborateurs sur les thèmes suivants : formation ventes, stratégie de service, opération commerciale, formation RH...
- Chez BRICOMAN Italie, le nouveau modèle de leadership ADEO a été diffusé et une formation "project management" a été mise en place.
- Chez BRICOMAN France, le catalogue de formation a été décliné par compétences et non plus par métier, permettant l'ouverture des formations à l'ensemble des collaborateurs.

→ Le recrutement permanent de talents :

Dans tous les pays, nos entreprises recherchent en permanence à enrichir leur vivier de talents. ADEO mène une politique de recrutement diversifiée, auprès des meilleures formations académiques dans nos pays, ainsi qu'en proximité de nos magasins avec les acteurs locaux du marché de l'emploi. Ces dernières années, une stratégie proactive de recherche de candidats via les technologies digitales a été mise en place.

→ La promotion de la mobilité professionnelle

Nous soutenons la mobilité entre fonctions et entre zones géographiques. Cette gestion s'appuie sur la collaboration étroite entre les professionnels des ressources humaines et les responsables opérationnels afin de porter un regard croisé sur les talents et de définir les opportunités de développement les plus appropriées pour chacun. Pour faciliter la mobilité professionnelle, nous avons mis en place depuis plusieurs années un outil de publication de toutes les offres dans toutes nos filiales intitulé MyCareerPlatform et qui permet à l'ensemble des collaborateurs d'avoir la visibilité sur les emplois disponibles à l'intérieur de nos entreprises.

→ Des politiques de rémunération, visent en particulier à valoriser et reconnaître le talent de chacun et la contribution collective au travers de dispositifs d'intéressement et de participation, mais aussi d'actionnariat permettant à de nombreux collaborateurs d'être associés aux résultats du groupe, et renforce ainsi nos raisons d'être et de réussir ensemble.

#### d) Egalité et diversité

Un autre enjeu clé dans la performance de nos entreprises, se situe autour de l'amélioration de la diversité de nos profils, en particulier au niveau de la mixité Femmes/Hommes.

Considérant la diversité comme facteur de performance économique, les entreprises du groupe ont pour ambition de recruter des profils variés, à l'image de leur clientèle locale, de promouvoir l'égalité professionnelle à tous les niveaux et dans tous les processus de l'entreprise, en ce qui concerne l'origine sociale, le sexe, le handicap, l'âge, l'orientation sexuelle, la diversité religieuse...

Les mesures prises en faveur de l'égalité Femmes/Hommes font partie des préoccupations de la communauté Ressources Humaines qui fait vivre les accords signés les années précédentes.

Ci-après, sont détaillées les initiatives de nos entreprises en matière d'égalité et de diversité :

- LEROY MERLIN Brésil a lancé une politique de recrutement inclusive permettant de procéder à la correction de l'inégalité salariale entre hommes et femmes occupant les mêmes postes et ayant le même niveau de mission. Une formation sur la diversité sur le portail on-line, accessible à tous a été déployée.
- Chez BRICOMAN France, les libellés de poste ont été revus pour être inclusifs Femme/Homme et ne pas induire de stéréotype de genre.
- Chez ZODIO France, un accord a été signé en 2019 portant sur un plan d'action égalité Femmes/Hommes.
- Chez LEROY MERLIN France, un accord en faveur de la lutte contre les discriminations et en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a été signé en novembre 2019.

Nos entreprises sont également engagées dans une politique en faveur de l'intégration de personnes en situation de handicap. La notion de handicap est par ailleurs intégrée dans nos plans d'égalité des chances.

Citons pour exemple :

- Chez BRICOMAN France, en mai 2019, 7 sites ont participé aux « duo-days ». Cette action vise à faire découvrir nos métiers et lever les freins à l'emploi de travailleurs en situation de handicap. De plus, l'outil de gestion des candidatures a été relié au site emploi de l'AGEFIPH.
- Chez BRICOMART Espagne, le plan d'insertion des personnes handicapées mentales lancé en 2018 dans les dépôts de la Communauté de Madrid, et ayant permis l'embauche de 10 personnes et a été étendu au reste des dépôts en 2019.

L'ensemble des entreprises d'ADEO développe des politiques et des pratiques de respect de l'égalité des chances et d'absence de discrimination (sexe, race, religion, politique, etc.) telles que définies dans les conventions de l'Organisation Internationale du Travail.

Enfin, comme chaque année, des accords de renouvellement et d'adaptation aux nouveaux enjeux de l'entreprise ont été signés avec les partenaires sociaux.

## **4. PRODUITS**

### **a) Achats responsables**

L'ensemble des informations présentes dans ce rapport sont relatives aux achats marchands.

Nous sommes responsables de l'impact de nos activités sur nos écosystèmes. Les valeurs qui nous animent au quotidien nous engagent à construire une performance durable et un développement responsable avec nos parties prenantes et en particulier avec nos fournisseurs.

Les démarches Qualité et Développement responsable sont éminemment complémentaires. Cette complémentarité est basée sur le couple Produit et Fournisseur.

Dans nos activités, les réglementations autour du produit, du respect de la santé et de l'environnement sont de plus en plus prégnantes. La complémentarité Qualité et Développement Responsable se fait donc naturellement dans le cadre de notre démarche de compliance Produits.

La Qualité et le Développement responsable visent à développer des logiques d'amélioration continue et à maîtriser les risques pour nos clients et notre activité commerciale. Elles positionnent nos efforts en amont de la chaîne de valeur c'est-à-dire dès la sélection de nos fournisseurs.

C'est pourquoi la démarche Qualité-RSE d'ADEO se définit autour de 3 enjeux : CONFIANCE, EXIGENCES (responsabilité et obligations légales) et CRÉATION DE VALEUR ET DYNAMIQUE COMMERCIALE.

Cette démarche Qualité-RSE s'articule autour des 6 axes :

- développer la culture et les compétences qualité-RSE de nos organisations ;
- commercialiser des produits sûrs et conformes ;
- déployer une démarche d'assurance qualité source d'efficacité et de progrès continu ;
- animer des politiques internes en matière de développement responsable ;
- proposer à nos clients des offres satisfaisant leur niveau d'exigence, offres dites « 4 étoiles » ;
- assurer une démarche de suivi des non-conformités.

En 2019, les plateformes qualité par zone géographique sont officiellement mises en place et appliquent la norme qualité ADEO permettant le management de la qualité systémique, cohérent et homogène et le déploiement d'une organisation dédiée mutualisée qui s'appuient sur :

- une nouvelle organisation et un nouveau schéma de responsabilité des responsables Qualité opérationnels ;
- un cadre d'exigences et des processus métiers partagés (Norme Qualité) ;
- un système d'information Qualité commun (Quality Management System) composé de 5 lots (Conformité Produit / Conformité Fournisseur / Suivi des Productions / Traitement des Non-conformités / Amélioration continue) en cours de déploiement dans nos entreprises. La conformité produit est une exigence préalable à la commercialisation des produits (exigences réglementaires, politiques internes RSE et performance des produits).

L'outil QMS est aujourd'hui opérationnel pour la PASQ d'ADEO Services, LEROY MERLIN France, LEROY MERLIN Espagne, LEROY MERLIN Italie, LEROY MERLIN Pologne, LEROY MERLIN Russie et LEROY MERLIN Brésil.

En réponse à ces divers enjeux, un nouveau Code de Conduite des Achats Responsables a été officialisé au mois de juin 2018 et est intégré progressivement dans les contrats fournisseurs directs de produits marchands, pour devenir un pré requis à l'établissement ou à la continuation de toute relation commerciale. L'un des éléments fondamentaux du Code est l'engagement réciproque entre ADEO et ses fournisseurs.

Le code formalise un ensemble de droits et de devoirs individuels et collectifs auxquels nos entreprises et fournisseurs décident de se conformer. Ces droits et devoirs sont classés en cinq thématiques principales : le volet éthique des affaires, le volet social, le volet environnemental, le volet qualité et le volet protection des données personnelles.

Sur le plan de notre impact social et environnemental, un processus de qualification est en cours de déploiement sur l'ensemble des fournisseurs.

En complément des informations figurant dans ce paragraphe, nous vous invitons à prendre connaissance du paragraphe 16 « Devoir de vigilance des sociétés mères et entreprises donneuse d'ordre » du présent rapport.

## **b) Consommation responsable**

La forte présence de bois dans notre offre produits nous amène à avoir une politique engagée pour préserver notamment la biodiversité, les ressources naturelles et les communautés. L'exploitation des forêts et le négoce du bois sont responsables d'un impact environnemental et social avéré.

Depuis 2018, la politique achat bois d'ADEO a été intégrée au code de conduite des achats responsables et fait désormais partie de l'ensemble de nos contrats commerciaux.

Notre politique bois est un axe fort en termes de crédibilité et de cohérence pour nos parties prenantes. Nous avons pour ambition à l'horizon 2020, que 100% de nos bois (produits marchands) soient issus de sources responsables.

Chacune des entreprises d'ADEO, selon son état des lieux de départ et son contexte local, définit ses étapes clés et priorités avec un objectif commun à 2020. Néanmoins, de manière à se doter des moyens de notre ambition, la politique bois est intégrée à notre socle de conformité produit et est donc intégrée à notre outil de gestion de la conformité, le Quality Management System. En 2019, le déploiement progressif de cet outil dans les entreprises d'ADEO a permis aux entreprises ayant accès au QMS de

collecter les documents nécessaires à la justification de la conformité des nouveaux produits référencés vis-à-vis de la politique bois d'ADEO.

Pour renforcer notre process et l'assurance de notre compliance, nous avons engagé un partenariat global avec l'organisation NEPCo, experte de la traçabilité du bois, de la démonstration de sa légalité et des certifications FSC et PEFC. Avec eux, nous avons construit notre procédure de diligence raisonnée qui est le coeur du process d'application de notre politique.

Conscient de l'impact sanitaire ou écologique que nos produits et les process de production peuvent avoir sur la santé des habitants et des travailleurs, ADEO a également décidé de s'engager au travers d'une politique substances dangereuses pour aller au-delà des réglementations existantes.

Dans un contexte où les substances chimiques sont largement et massivement utilisées en industrie, où les connaissances scientifiques et la recherche identifient les risques qui peuvent être associés à certaines substances, et où les habitants s'engagent dans la réduction de leur consommation d'énergie en isolant leur habitat et en confinant l'air qui y est présent, ADEO a choisi d'initier cette politique par la focale de la pollution de l'air intérieur.

Au travers de cette politique, l'ambition d'ADEO est de réduire l'exposition des habitants aux substances les plus controversées qui peuvent se retrouver dans nos produits. De même que la politique achat-bois, la politique substances est intégrée au code de conduite achats responsables et fait partie de la conformité pour l'ensemble de nos produits. Une Restricted Substances List (RSL) a donc été construite et contient les substances qui seront progressivement bannies ou restreintes dans nos produits.

Par ailleurs, certaines substances de la RSL jugées extrêmement préoccupantes sont intégrées dans une blacklist et feront l'objet d'une attention immédiate pouvant conduire au retrait de certains produits commercialisés.

Dès 2020, la politique substances dangereuses sera progressivement intégrée à notre outil de gestion de la conformité Quality Management System et tout nouveau produit devra s'y conformer.

L'ambition 2020 est d'engager l'ensemble de nos fournisseurs dans cette démarche d'amélioration continue en signant cette politique et en contrôlant la conformité des produits au travers d'un ensemble de tests sur les substances dangereuses soumises aux exigences d'ADEO.

Sur le sujet de la consommation responsable, certaines de nos entreprises proposent des gammes de produits plus respectueuses de la santé humaine ou encore des produits permettant de réaliser des économies d'eau et d'énergie.

A titre d'exemple citons :

- LEROY MERLIN Brésil qui renouvelle en 2019 son opération commerciale « semaine pour la construction responsable » qui promeut la vente des produits issus de la gamme « produits responsables ».
- LEROY MERLIN Italie qui propose des produits « casa sana » (maison saine) parmi les produits référencés dans le projet de la maison de demain.
- LEROY MERLIN France qui souhaite favoriser l'utilisation de radiateurs plus économes pour ses clients a stoppé la vente des radiateurs électriques trop consommateurs d'énergie et a organisé une opération de collecte des anciens radiateurs de ses clients. Près de 5.000 radiateurs ont ainsi été récoltés dans la centaine de magasins participants à cette opération.
- LEROY MERLIN Espagne qui a lancé la quatrième édition du programme Hazlo Verde. Il s'agit d'un programme de sensibilisation des enfants à la consommation responsable.
- LEROY MERLIN Russie poursuit le projet appelé « Forestmania ». L'objectif du programme est de promouvoir le bois issu de sources responsables notamment à travers la sensibilisation des plus jeunes et la mise en place de d'actions de restauration de la forêt.

- BRICOCENTER Italie a organisé l'évènement « Yes I ri » (Oui, Je répare, je réduis mes déchets, Je recycle, Je respecte la santé, sécurité des personnes, l'environnement...). Cet évènement national, permet aux équipes des magasins de promouvoir certaines gammes de produits comme par exemple, les produits respectant la santé ou permettant de réaliser des économies d'énergie et/ou d'eau.

## 5. EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

Compte tenu de ses activités, ADEO est conscient de l'impact que peuvent avoir ses activités. Être utile au monde, c'est aussi prendre en compte ce sujet comme composante transverse de nos activités pour améliorer notre performance extra-financière.

C'est pour cela qu'ADEO s'est engagé en 2018 à réduire les émissions de CO2 de ses activités et à mettre en place des actions qui font sens pour notre environnement, la planète et les habitants du monde.

ADEO a reconduit pour la deuxième année consécutive la mesure de son empreinte carbone. En 2019, 12 entreprises soit trois de plus par rapport à 2018 se sont accordées pour mesurer leurs émissions de CO2. La démarche WE MAKE IT POSITIVE permettra d'identifier les actions à mener pour la réduction des émissions dont l'ambition est d'atteindre une première étape de moins 20% d'émission de CO2 en 2020 sur le périmètre d'engagement.

### a) Empreinte carbone et changement climatique

Face aux conséquences du changement climatique, les entreprises d'ADEO mettent en place différentes actions qui créent de la valeur notamment pour réduire leur empreinte environnementale et tentent de développer de nouveaux magasins atteignant des standards de performance énergétique en matière de construction. Il s'agit notamment de réduire l'impact lors de la conception, la construction et l'exploitation des sites afin de développer des sites les moins énergivores du secteur d'activité.

En cohérence avec cette ambition :

- LEROY MERLIN Espagne compte un magasin certifié ISO 14001 et un autre certifié BREEM (niveau good). De plus, l'entrepôt de Meco est certifié pour la construction « Leed Platinum » qui atteste des performances environnementales du bâtiment.
- Trente-deux magasins de LEROY MERLIN Italie ont une certification énergétique.
- En 2019, ce sont chez LEROY MERLIN Brésil, 18 magasins qui sont certifiés pour la construction selon le référentiel AQUA (Alta Qualidade Ambiental). Neuf sites sont quant à eux certifiés AQUA pour leur exploitation.
- LEROY MERLIN Russie a reçu en 2017 pour son nouvel entrepôt de South Gates, la certification BREEAM « New construction Level Pass » attestant le niveau environnemental du bâtiment. En 2019, le nouvel entrepôt Severnaya Zvezda a quant à lui été certifié BREEAM « Excellent ».
- LEROY MERLIN France travaille depuis 2007 sur une démarche de fond visant à évoluer vers de nouveaux magasins plus respectueux de l'environnement. Le nouveau magasin de Neuville-en-Ferrain ouvert en 2019 est certifié BREEAM pour sa construction. Tous les nouveaux magasins suivent cette démarche. Le parc de magasins de LEROY MERLIN France compte également des magasins répondant au niveau BBC ou encore Effinergie.
- Chez BRICOMAN France, depuis la certification HQE et BBC en 2012 du magasin de Capelle la Grande, tous les nouveaux magasins dont l'entreprise a la maîtrise d'ouvrage sont au niveau BBC, soit 7 magasins.



- En 2019, LEROY MERLIN Pologne a obtenu une certification environnementale pour son magasin situé à Mirków. Cette certification atteste de la gestion responsable du site notamment quant à la gestion des déchets ou encore l'efficacité énergétique.

L'exploitation de nos sites, majoritairement des magasins, consomment principalement de l'énergie électrique et du gaz pour l'éclairage, le chauffage et la climatisation.

<i>Indicateur</i>	<i>Unité</i>	Groupe ADEO 2019	Groupe ADEO 2018	%
Consommation d'électricité / surface de vente intérieure	kWh / m <sup>2</sup>	198	205	-4%
Consommation de gaz / surface de vente intérieure	kWh / m <sup>2</sup>	96	89	8%
Consommation d'énergie (électricité + gaz) / surface de vente intérieure	kWh / m <sup>2</sup>	233	239	-3%

<i>Indicateur</i>	<i>Unité</i>	Groupe ADEO 2019	Groupe ADEO 2018	%
Emissions de CO <sub>2</sub> liées à la consommation d'énergie des magasins	teq. CO <sub>2</sub>	297 650	288 783	3%

Dans cette perspective, concernant les consommations d'énergie, les entreprises mettent en place des actions qui consistent aussi bien à réduire leurs consommations ou à s'approvisionner de manière plus durable.

Citons à titre d'exemple :

- En 2019, BRICOMART Espagne a mis en place une stratégie d'efficacité énergétique. Ainsi, des audits énergétiques sont en cours dans certains magasins afin d'établir les mesures d'efficacité énergétique qui devront être menées dans le futur.
- En 2019, BRICOMAN Italie a étendu son système de gestion technique centralisée à la climatisation sur l'ensemble du parc magasin. Par ailleurs, l'entreprise a également certifié l'ensemble de son parc magasin et son siège selon le référentiel ISO 50001.
- LEROY MERLIN Brésil utilise également un système de gestion technique centralisée pour la climatisation et l'éclairage de certains magasins. L'entreprise relampe également au fur et à mesure ses magasins avec un éclairage LED.
- BRICOCENTER Italie a poursuivi le pilotage de son projet d'efficacité énergétique de ses magasins
- LEROY MERLIN Espagne, LEROY MERLIN Russie, LEROY MERLIN Pologne et BRICOMAN France, poursuivent la mise en place d'un éclairage LED dans leurs magasins en 2019.

Certaines de nos entreprises achètent de l'énergie dite « verte » car issue d'une source de production renouvelable ou alors elles produisent directement sur leurs sites des énergies renouvelables.

C'est ainsi que :

- La majorité des magasins de LEROY MERLIN Italie et BRICOMAN Italie s'approvisionnent en énergie provenant de sources renouvelables.
- Désormais près de 50% des magasins de BRICOMAN Italie sont équipés de panneaux solaires photovoltaïques.
- LEROY MERLIN Espagne, LEROY MERLIN France ou encore BRICOMART Espagne poursuivent la mise en place de panneaux solaires.

Toujours dans l'objectif de réduire notre empreinte environnementale, certaines de nos entreprises adoptent des pratiques en faveur d'une logistique plus vertueuse. Les différents projets menés ont notamment pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au transport des produits.

<u>Indicateur</u>	<u>Unité</u>	Groupe ADEO 2019	Groupe ADEO 2018	%
Emissions de CO <sub>2</sub> liées au transport de marchandises (depuis le centre logistique vers les magasins)	teq. CO <sub>2</sub>	125 515	112 760	11%

- BRICOMART Espagne a commencé la mise en place en 2019 d'un « Transport Management System » (TMS) afin d'optimiser les trajets logistiques et réduire le nombre de kilomètres parcourus.
- LEROY MERLIN France a opté pour la démarche Fret 21 afin diminuer les émissions de gaz à effet de serre issus du transport de marchandises. Plusieurs actions sont mises en place comme le déploiement de près de 60 camions roulant au gaz naturel, la sélection de transporteurs engagés dans ces mêmes démarches de réduction des émissions de gaz à effet de serre ou encore le développement de l'intermodalité des transports.

Enfin, de manière globale, certaines de nos entreprises poursuivent l'optimisation de leur logistique en développant le cross-docking, en optimisant le taux de chargement des camions et en développant l'intermodalité des transports.

Nos habitudes de consommation ont un impact avéré sur l'environnement et la biodiversité. Pour cela nos entreprises mettent donc en place certaines actions qui tentent de compenser notre impact notamment sur la ressource bois et d'autres actions qui permettent également de restaurer ou de préserver la biodiversité. Ces actions permettent également le captage de CO<sub>2</sub>.

Ainsi :

- En 2019, 23 000 arbres ont été plantés en représentation de chaque nouveau collaborateur embauché en CDI dans le groupe pendant l'année 2018. Les plantations organisées avec notre partenaire *Reforest'Action* ont été réalisées près de Florence en Italie.
- Dès 2015, LEROY MERLIN France a tissé un partenariat avec *Reforest'Action*. En 2019, ce sont près de 50 000 arbres qui auront été replantés, dont 20 000 arbres pour compenser la matière première utilisée dans la gamme « Parquet Artens massif » et 30 000 arbres pour compenser la matière première utilisée dans nos gammes de produits « menuiserie intérieure ». Par ailleurs, LEROY MERLIN France a été partenaire de l'événement « Le mois de la forêt » organisé par *Reforest'Action*. Il s'agit d'une campagne de sensibilisation sur l'importance des forêts pour le climat, la biodiversité, le développement économique.
- LEROY MERLIN Espagne a organisé 7 actions de plantations d'arbres en 2019 en collaboration avec des clients et des collaborateurs. L'entreprise a également participé à l'opération de sensibilisation « EuEscoioMadera » en Galice. Un des objectifs de cette campagne est de rendre fiers les consommateurs dans l'utilisation de produits en bois plutôt que des matériaux fossiles non renouvelables et non biodégradables.
- LEROY MERLIN Russie qui dans le cadre de son projet « *Forestmania* » a réalisé des plantations d'arbres. Au total près de 54.000 arbres ont été plantés en 2019.
- LEROY MERLIN Brésil a participé pour la deuxième année au « FSC Friday » qui est un événement mondial annuel pour la préservation des forêts. A cette occasion, LEROY MERLIN Brésil a lancé en 2019 l'opération « *forest day* ». Ainsi, pour chaque produit certifié FSC acheté, un arbre sera planté en Amazonie.

Face aux effets du changement climatique, la ressource en eau est également une ressource qu'il est nécessaire de préserver. Même si nos activités de distribution en sont peu consommatrices, nos entreprises mettent en place des actions permettant de réduire nos consommations ou de s'approvisionner de manière durable.

Ainsi, certaines de nos entreprises comme BRICOMAN Italie, LEROY MERLIN Espagne, LEROY MERLIN France, LEROY MERLIN Pologne ou BRICOCENTER Italie sont équipées pour collecter l'eau de pluie afin de l'utiliser pour l'arrosage des espaces verts et/ou les sanitaires. D'autres entreprises équipent certains de leurs magasins avec des robinets à faible débit.

<u>Indicateur</u>	<u>Unité</u>	Groupe	Groupe	%
		ADEO 2019	ADEO 2018	
Consommation d'eau / surface de vente intérieure	m <sup>3</sup> /m <sup>2</sup>	0,36	0,36	1%

## b) Economie circulaire

L'économie circulaire a été identifiée comme un enjeu matériel par nos parties prenantes. Contrairement à l'économie linéaire, l'économie circulaire vise à réduire le gaspillage des matières premières et à diminuer l'impact environnemental à tous les stades de vie d'un produit. ADEO a donc pour ambition de mettre en œuvre un certain nombre d'actions pouvant ainsi impacter positivement ses activités.

La volonté commune des entreprises d'ADEO est notamment d'intervenir sur l'ensemble du processus des déchets. Dans ce but, les responsables emballage international du département PASQ (Produits Achats Supply Chain Qualité) de la société ADEO SERVICES accompagnent les chefs de produits sur trois axes :

- La réduction des quantités d'emballages des produits ;
- L'utilisation de matériaux qui offrent une meilleure recyclabilité ;
- L'optimisation de la quantité d'emballages de transport.

En 2019, la politique packaging a été signée et partagée à la majorité des entreprises. L'objectif premier de la nouvelle politique sur les emballages de vente est de suivre les principes du "zéro déchet"; à savoir, refuser, réduire, réutiliser et recycler.

Ainsi, la politique vise à bannir certains matériaux et à réduire l'utilisation de ceux dont la recyclabilité est complexe pour favoriser l'intégration dans nos packagings de matières d'origine recyclée et/ou recyclable en fin de vie.

L'ambition d'ADEO est également de réduire l'impact environnemental de ses produits tout au long de leur cycle de vie. La thématique de l'éco-conception est donc développée avec chacun des acteurs engagés dans le développement des gammes produits.

Ce sujet est notamment traité au travers de la politique Service Après-Vente (SAV) qui sert de multiples enjeux et prend sa racine dans la volonté de construire une relation de confiance avec nos clients habitants au travers de produits durables et de parcours-clients facilitants.

L'écoute de nos habitants et des problématiques qu'ils rencontrent est développée pour être aussi au service de notre amélioration continue. En effet, toutes les remontées servent à construire un référentiel de pièces détachées spécifiques aux problématiques rencontrées pour assurer toujours plus la

réparabilité de nos produits à marque habitant (les produits dits « de marque habitant » sont des produits de marque propre).

L'ambition est aussi de partager ces informations avec les équipes de concepteurs afin de proposer des produits toujours plus durables.

Les magasins sont ancrés au cœur de la stratégie SAV en faisant remonter les retours produits. En 2019, notre système d'information SAV est déployé dans 4 entreprises du groupe. Cela nous permet notamment d'animer la qualité-produits auprès de nos fournisseurs, de structurer notre SAV en magasins et avec nos fournisseurs, et d'accompagner nos équipes à mieux réparer nos produits.

Plusieurs initiatives sont également à souligner, notamment entre la PASQ d'ADEO Services et LEROY MERLIN France :

- environ 400 collaborateurs ont été sensibilisés à la réparation via des ateliers et repair café
- les clients de LEROY MERLIN France peuvent acheter des pièces détachées pour plusieurs marques, y compris nos MDH, grâce à un partenariat avec l'entreprise Spareka.
- en 2019 LEROY MERLIN France a continué d'animer des Repair Cafés en partenariat avec des associations locales.
- LEROY MERLIN France expérimente également des actions pour favoriser la seconde vie des produits dans certains magasins. Certains produits abîmés sont par exemple proposés à la vente à prix réduit.
- enfin, notons que la PASQ d'ADEO Services et LEROY MERLIN France sont membres du Club de la Durabilité, animé par l'association « Halte à l'Obsolescence Programmée ».

L'activité de nos magasins produit les types de déchets suivants : cartons, plastiques, bois, gravats, déchets industriels banals (DIB) en mélange et des déchets industriels spéciaux tels que la peinture.

Ces déchets sont une véritable source de nouvelles matières premières pouvant être recyclées ou valorisées. Les différentes actions mises en place dans nos entreprises tentent de répondre à l'objectif suivant : 100% de nos sites trient leurs déchets et en valorisent 90%.

Ainsi, la majorité des entreprises d'ADEO équipe leurs magasins d'un espace de tri ou encore anime la performance sur ce sujet auprès de leurs magasins, comme le font par exemple LEROY MERLIN France, LEROY MERLIN Italie ou LEROY MERLIN Espagne.

<u>Indicateur</u>	<u>Unité</u>	Groupe ADEO 2019	Groupe ADEO 2018	%
Quantité totale de déchets liés à l'activité en magasins et collectés par un prestataire / CA HT IFRS (Mn €) *	tonnes / CA HT IFRS (Mn d'€)	20,5	18,8	9%

\*Le poids de ces déchets ci-dessus ne comprend pas :

- les DIB enlevés par les communes pour LEROY MERLIN Italie, BRICOCENTER Italie, BRICOMAN Italie et LEROY MERLIN Pologne car ces collectivités ne leur transmettent pas de bons de pesée correspondants ;
- le poids des déchets de palettes en bois de LEROY MERLIN France, LEROY MERLIN Russie et de LEROY MERLIN Pologne.
- l'évolution du ratio s'explique principalement par le changement de méthodologie de l'indicateur chez LEROY MERLIN Russie.

Nos entreprises mettent également en place des actions visant à sensibiliser nos clients sur les bons gestes de tri.

C'est pourquoi en 2019, LEROY MERLIN France renouvelle ses opérations de collecte de déchets chimiques en magasins avec le prestataire ECODDS dont la mission est d'encourager au tri, de collecter et de traiter certains déchets chimiques des particuliers. Ainsi ce sont près de 80 tonnes qui ont été récupérées dans les magasins participants.

Cette année encore, LEROY MERLIN Pologne a organisé une action similaire dans la plupart des magasins de la ville de Varsovie. Les clients sont invités à apporter leurs déchets d'équipements électriques et électroniques. En contrepartie, l'enseigne offre par exemple un bon de réduction à valoir sur l'achat de lampes LED.

Cette année, 9 entreprises d'ADEO ont participé à l'évènement international « World clean up day ». Le principe du mouvement est simple, il s'agit de nettoyer des espaces de déchets abandonnés. Ainsi les services internes et des magasins se sont mobilisés pour cette vaste opération de nettoyage.

Par ailleurs, lorsque cela est possible, nos entreprises produisent à partir de leurs déchets, de nouveaux produits qui créent de la valeur.

Citons à titre d'exemple :

- LEROY MERLIN France et LEROY MERLIN Brésil ont donné une nouvelle vie aux uniformes de travail de leurs collaborateurs en développant un projet d'économie circulaire. Les uniformes ont été collectés et ont été transformés en de nouveaux produits tels que des couvertures ou des chiffons de nettoyage. Au total ce sont près de 39 tonnes de vêtements qui ont pu avoir une seconde vie.

D'autres actions sont mises en place pour apporter des solutions permettant de donner une seconde vie à certains produits. C'est notamment le cas de :

- LEROY MERLIN Brésil poursuit son projet « Recupera ». Les magasins participants évaluent les produits endommagés, avant qu'ils ne soient jetés. Ils étudient la possibilité de les faire réparer, puis de les vendre à des prix réduits.
- LEROY MERLIN Italie poursuit le développement du projet "Empori Fai Da Noi". Les Empori sont des lieux de partage où les personnes et familles en difficulté peuvent utiliser gratuitement des produits, consommables, pour rénover ou décorer leur habitat. En 2019, on compte ainsi près de trente structures de ce type. Les produits sont en partie fournis par LEROY MERLIN Italie ou bien achetés par l'association qui gère la structure en fonction des besoins spécifiques. L'entreprise a également mis en place une procédure permettant de donner les produits démarqués en magasins aux « Empori Fai Da Noi ».
- ZODIO France poursuit en 2019 l'opération « seconde vie ». Les clients viennent déposer en magasins les produits dont il ne se servent plus. Ce programme est divisé en 4 périodes et consiste à collecter le linge de lit, les ustensiles de cuisson, le linge de bain et les produits d'art de la table. Les produits récupérés sont redistribués à des associations caritatives afin qu'ils soient rétrocédés à des populations dans le besoin.
- Certaines de nos entreprises souhaitent réduire les quantités de déchets de bois en magasins générées par la destruction des palettes dites « perdues ». Pour cela, ces entreprises mettent en place des systèmes de « reverse » dans une logique d'économie circulaire avec des prestataires spécialisés. A titre d'exemple, LEROY MERLIN France a commencé à déployer dans son réseau logistique des palettes à dossier métallique à la place de palettes à dossier bois qui auparavant étaient utilisées une seule fois.

Enfin la majorité de nos entreprises mettent en place des services aux clients comme la location de certains produits habituellement vendus en magasins.

**ANNEXE 1 : Table de concordance avec les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies.**

<b><u>Principes du Pacte Mondial des Nations Unies</u></b>	<b><u>Chapitre(s) du document</u></b>
<b>Droits de l'homme</b>	
1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme	3. Collaborateurs 4. Produits
2. les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme	3. Collaborateurs 4. Produits
<b>Normes internationales du travail</b>	
3. les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective	3. Collaborateurs
4. les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire	4 a. Achats Responsables
5. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants	4 a. Achats Responsables
6. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession	3 d. Egalité et diversité 4 a. Achats Responsables
<b>Environnement</b>	
7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement	4. Produits 5. Empreinte environnementale
8. Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement	4. Produits 5. Empreinte environnementale
9. Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement	4. Produits 5. Empreinte environnementale
<b>Lutte contre la corruption</b>	
10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin	Se référer au chapitre 16 du rapport de gestion de Groupe Adeo

# Note méthodologique du reporting RSE

La démarche de reporting RSE du groupe ADEO (ci-après désigné sous le terme « groupe ADEO » ou « ADEO ») se base sur les articles L.225-102-1, R.225-104 et R.225-105 du Code de commerce français et sur les principes de transparence du Global Reporting Initiative (GRI).

## 1 Protocole de reporting

En 2013, le groupe a initié un processus de rédaction d'un protocole de reporting des informations sociales, environnementales et sociétales afin d'homogénéiser et de fiabiliser les informations reportées au niveau groupe et publiées dans le rapport de gestion.

Le protocole de reporting d'ADEO est composé d'un *Guide de reporting pour l'élaboration des données de performance RSE du rapport de gestion* ainsi que de *fiches indicateurs clés de performance* associées disponibles en français et en anglais.

Ce protocole est mis à jour chaque année et transmis à l'ensemble des contributeurs.

## 2 Période de reporting

Les données collectées couvrent la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année N, sans distinction entre les différentes données. La remontée de ces données s'effectue à une fréquence annuelle, avec deux collectes pour les informations quantitatives (au 30 septembre et au 31 décembre).

## 3 Périmètre

Le périmètre de reporting RSE a pour objectif d'être représentatif des activités d'ADEO. Il est défini selon les règles suivantes :

- Seules les sociétés consolidées dans les états financiers selon la méthode de l'intégration globale sont incluses dans le périmètre de reporting RSE.
- Le périmètre de reporting retenu pour l'année N prend en compte l'ensemble des filiales représentant plus de 2% de chiffre d'affaires hors taxe (CAHT) du groupe au 31 décembre de l'année N-1.
- Les entités intégrées ou excédant les seuils au cours de l'année N seront incluses au reporting de l'année N+2, afin d'adopter une démarche progressive.
- Les entités cédées ou devenant inférieures aux seuils au cours de l'année N sont exclues du périmètre de reporting de l'année N.

A titre exceptionnel, bien que Bricocenter représentait moins de 2% de chiffre d'affaires hors taxe (CAHT) du groupe au 31 décembre de l'année N-1, il a été décidé de la maintenir dans le reporting.

La mise à jour du périmètre pour le reporting de l'année N s'effectue au 31 décembre de l'année N-1 par la Coordination des Politiques Développement Responsable d'ADEO.

Pour l'année 2019, les entreprises ayant contribué au reporting RSE sont LEROY MERLIN Brésil, LEROY MERLIN Espagne, LEROY MERLIN France, LEROY MERLIN Italie, LEROY MERLIN Pologne, LEROY MERLIN Russie, BRICOCENTER Italie, BRICOMAN France, BRICOMAN Italie, Zodio France et BRICOMART Espagne.

Enfin, un très faible nombre de nos sites français sont susceptibles de générer des risques ou des dangers et sont par conséquent soumis à une législation et une réglementation particulières, relatives à ce que l'on appelle « les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ». En 2019, les entreprises françaises d'ADEO recensent quinze entrepôts dont deux sites classés seveso seuil bas et haut et un magasin qui sont classés ICPE.



### **Précisions méthodologiques concernant les indicateurs environnementaux et sociaux :**

Les données sociales sont reportées sur le périmètre magasins (hors franchisés) et services internes (dont entrepôts). Les données environnementales couvrent l'impact des magasins (hors franchisés).

## **4 Choix des indicateurs clés de performance**

Le choix des indicateurs clés de performance s'effectue au regard des impacts sociaux et environnementaux de l'activité des sociétés du groupe et des risques associés aux enjeux des métiers exercés.

Aux vues des activités du groupe, les informations suivantes n'ont pas été jugées matérielles et ne seront pas publiées pour l'exercice 2019 à savoir :

- Informations relatives à la lutte contre le gaspillage alimentaire
- Informations relatives à la précarité alimentaire, au respect du bien-être animal et à une alimentation responsable, équitable et durable.

## **5 Consolidation et contrôle interne**

Les données sont collectées auprès de chaque entreprise incluse dans le périmètre de reporting RSE à partir de l'outil de reporting Oracle « GINKGO ». Les informations qualitatives sont quant à elles collectées par le biais d'un questionnaire Excel renseigné par chaque entreprise incluse dans le périmètre de reporting RSE. Les données sont contrôlées et validées par les entités du groupe elles-mêmes et la Coordination des Politiques Développement Responsable d'ADEO.

### **Données environnementales et sociétales**

Les données environnementales sont collectées par les référents TERRADEO au niveau des entreprises en lien avec les directeurs financiers de chaque entreprise qui garantissent que le processus de reporting permet une collecte des données fiables dans les délais. Les données sont ensuite transmises aux équipes de la Coordination des politiques Développement Responsable pour le contrôle et la consolidation des données au niveau groupe.

### **Données sociales**

Les données sociales sont collectées par les directions des ressources humaines au niveau des BU puis remontées à la direction des ressources humaines groupe qui contrôle les données et les consolide. Les données sont enfin transmises aux équipes de la Coordination des politiques Développement Responsable.

En cas d'incohérence constatée, les sites concernés doivent donner toute explication relative à la bonne compréhension des indicateurs renseignés.

## **6 Contrôles externes**

En application des obligations réglementaires exigées par l'article 4 du décret numéro 2017-1265, la société GROUPE ADEO demande à un organisme tiers indépendant (OTI) un avis motivé sur la conformité et la sincérité des informations fournies dans la déclaration de performance extra-financière.

La nature des travaux réalisés et les conclusions afférentes sont présentées dans le rapport y afférent.

## 7 Limites méthodologiques

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue, les entreprises participant au présent reporting ont augmenté, chaque fois que possible, la part des données réelles pour chaque indicateur entre 2018 et 2019.

Pour les déchets, une méthode d'estimation a été utilisée dans le cas où les bons de pesée ne peuvent pas être récupérés de manière exhaustive sur la totalité des magasins :

Le parc de magasins a été découpé selon 3 tranches de chiffre d'affaires TTC homogènes.

Au moins 20% du nombre de magasins de chaque tranche en mesure de produire la totalité des bons de pesée ont été identifiés.

Nous en avons déduit dans chaque tranche un ratio tonnes de déchets générés/ CATTTC.

Nous l'avons ensuite appliqué aux autres magasins de la même tranche de CATTTC.

Nous avons ajouté les tonnages ainsi obtenus pour obtenir le tonnage total de l'entreprise.

Pour les consommations d'énergie et d'eau, en cas d'absence de données sur la totalité des magasins ouverts au 31/12, la méthode d'estimation est identique à celle des déchets à l'exception du fait que les magasins sont répartis en trois tranches de surface de vente intérieure :

- magasins de petite surface : surface de vente intérieure  $\leq$  3 000 m<sup>2</sup>
- magasins de moyenne surface : 3000 < surface de vente intérieure  $\leq$  7 000 m<sup>2</sup>
- magasins de grande surface: 7000 < surface de vente intérieure

Le périmètre de calcul des émissions des émissions de Gaz à Effet de Serre couvre à la fois les émissions directes et indirectes de GES (scopes 1,2 de l'ISO 14064).

Pour le calcul du taux d'absentéisme, le nombre d'heures travaillées considérées correspond au nombre d'heures travaillées contractuelles à savoir la somme des heures travaillées effectives et des heures d'absences pour maladie.

Les exceptions concernant les données quantitatives reportées par nos entreprises sont les suivantes :

Information	Périmètre concerné	Description
Déchets	LM Italie, BC Italie BM Italie LM Pologne	Poids des déchets collectés par les collectivités locales non disponibles (données non communiquées par ces collectivités)
Déchets	LM France, LM Pologne LM Russie	Poids des déchets hors palettes bois
Déchets	LM Russie	Pour certains magasins, le tonnage des quantités de déchets enlevés est estimé à partir de bons d'enlèvement faisant figurer un poids maximum estimé par benne enlevée et non pas une donnée issue d'une pesée.

## 8 Changements de méthode intervenus entre 2018 & 2019 :

Information	Périmètre concerné	Description
Licenciements	LM Brésil Bricomart Espagne	Erreur de méthodologie du calcul en 2018. Tous les types de licenciements étaient comptés. Impact -21% de la valeur publiée par GROUPE ADEO en 2018.